

Châssis Flottants DOUBLE-FACE CHASSITECH™

Présentation et montage

DOMAINES D'UTILISATION:

Les châssis flottants double-face sont indiqués lorsque les toiles sont peintes des 2 côtés. Certaines toiles peintes d'un seul côté mais comportant des éléments muséographiques intéressants au revers requièrent aussi ce genre de châssis.

CONTRAINTES DE CONSTRUCTION

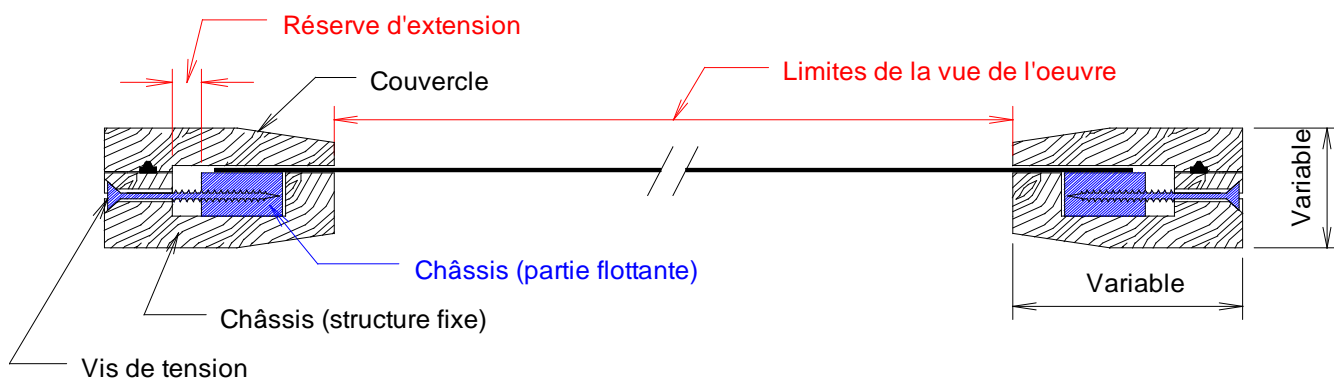
Par définition aucun élément ne doit entraver la vision. Il est donc nécessaire d'utiliser un châssis de taille interne supérieure à la vue de l'œuvre. Évidemment aucune croix ou entretoise n'est permise et la section du châssis doit en conséquence être notablement augmentée par rapport à la section d'un châssis normal. Il est courant que ce type de châssis déjà « encadrant » ne reçoive pas de cadre. Nous avons déjà réalisé des châssis double-face pour de très grands formats (220x600cm)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES CHÂSSIS DOUBLE-FACE CHASSITECH™

Le châssis Double-Face flottant Chassitech™ est validé depuis 1993. Il n'existe pas de standard de section comme pour les châssis ordinaires. Il est fabriqué sur mesure en fonction des œuvres et des conditions de conservation et d'exposition. Il reprend toutes les caractéristiques générales des châssis flottants Chassitech™ (rigidité, réglage sans chocs, options de finition...) pour diverses configurations de montage. Une variante à tension automatique est proposée.

Le châssis Double-Face flottant Chassitech™ est la seule solution commerciale connue pour ces configurations d'œuvre.

Le châssis se compose d'une partie structurelle recevant la partie flottante sur laquelle est fixée la toile. L'action sur les vis périphériques provoque la mise en extension. Pour des raisons de stabilité et de résistance les châssis sont réalisés en Pin lamellé-collé dérésiné.



MONTAGE

Les conditions de montage varient suivant le type de construction retenue; de façon habituelle les petits formats sont livrés montés. Pour les grands formats des indications de montage figurent sur le châssis. Sauf indication contraire le châssis est livré PRÊT À UTILISER. **Aucune vis à dévisser, l'accès au mécanisme est obtenu en dépliant le couvercle.** (Encoche sur la traverse supérieure permettant l'introduction d'un outil plat type ciseau à bois; s'en servir de levier).

Une fois la toile agrafée ou clouée sur la partie flottante, le couvercle est remis en place et clipé par pression ou serrage mécanique. La mise en rotation des vis périphériques suffit à assurer une tension graduelle et très bien répartie. Le système flottant autorise des tensions localisées si nécessaires.

